

MORLINCOURT
DELIBERATION DU 06/04/2021
Concernant l'affectation des résultats de l'exercice 2020

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Patrick LEFEBVRE, maire de Morlincourt
 Après avoir entendu les résultats de l'exercice 2020

Considérant

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de 2020

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

2021-016

	RESULTAT CA 2019	VIREMENT A LA SF	RESULTAT DE L EXERCICE 2020	RESTES A REALISER 2020	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	- 41 874.72 €		49 402.21 €	67 523.00 € 3 496.00 €	- 64 027.00 €	- 56 499.51 €
FONCT	151 829.09 €	41 204.72 €	57 137.28 €			167 761.65 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT GLOBAL CUMULE DE FONCTIONNEMENT AU 31/12/2020	167 761.65 €
Affectation obligatoire :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	56 499.51 €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	- €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	111 262.14 €
Total affecté au c/ 1068 :	56 499.51 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2020	
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

Fait à MORLINCOURT
 Le 06/04/2021

Délibéré par le Conseil Municipal
 Le 06 avril 2021


 Cachet et signature

Nombre de membres en exercice : 13
 Présents : 9
 Suffrages exprimés : 13 dont 4 procurations
 Abs : / Pour : 13 Contre : /

Date de la convocation : 29/03/2021

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le